

LES FRANÇAIS ET LA PRISON

Chloé Morin, Adrien Taquet

09/04/2018

Le président de la République a annoncé en mars dernier une « refondation » du système pénal en France, et un plan global sur le sens et l'efficacité des peines de prison en France. Mais quelle image les Français ont-ils de la situation des prisons françaises ? Comment conçoivent-ils le rôle de la prison et son évolution ? Une enquête pilotée par Chloé Morin et Adrien Taquet apporte un éclairage utile pour les débats à venir.

En octobre dernier, nous fêtons les dix ans de la loi instituant un « Contrôleur général des lieux de privation de liberté » (CGLPL). De manière régulière, les rapports de cette institution, tout comme les divers travaux menés sur le sujet, ont alerté sur l'état des lieux de privation de liberté en France.

Encore récemment, le rapport rendu par les groupes de travail sur la détention de la commission des lois de l'Assemblée nationale, intitulé *Repenser la prison pour mieux réinsérer* rappelait à juste titre que « la situation carcérale dans notre pays est multiséculaire, elle a des causes profondes, c'est d'une certaine façon un mal français ». Ce constat fait écho à celui déjà dressé par les sénateurs Jean-Jacques Hyst et Guy-Pierre Cabanel, en 2000, qui titrait leur rapport sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France : *Prisons : une humiliation pour la République*.

C'est au regard de ce triste bilan qu'avait été réalisée une première étude d'opinion en janvier 2000, opération renouvelée en 2016 puis en 2018 ; à noter qu'entre-temps la menace terroriste et la question de radicalisation en prison occupent une place importante dans le débat public et ont pu influencer sur l'opinion des Français sur les prisons.

La présente enquête réalisée par la Fondation Jean-Jaurès s'inscrit dans ce contexte mais également aussi dans celui du mouvement social qu'a traversé le système pénitentiaire en janvier dernier – l'un des plus importants des vingt-cinq dernières années. Preuve d'ailleurs du malaise persistant, et non résolu, du personnel pénitentiaire, qui souffre lui aussi des conditions « particulières » de détention carcérale.

Cette enquête permet de mettre en évidence un paradoxe : alors même qu'ils partagent largement un constat dur sur l'état des prisons dans notre pays – en termes de surpopulation carcérale, de

prévalence de certaines maladies, etc. –, la plupart des Français estiment que les détenus sont « trop bien traités ».

Un constat alarmant sur la situation des prisons partagé par les Français

Le travail effectué par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) depuis dix ans, l'intérêt sporadique mais croissant des médias pour les prisons, les crises et incidents successifs n'auront pas été totalement vains : à défaut d'avoir contribué à améliorer en profondeur la situation, ils ont permis de sensibiliser le public à celle-ci, qui désormais partage une vision relativement claire des conditions carcérales. Même si une immersion de quelques heures rendrait probablement plus palpable à leurs yeux ce qu'est la réalité de la détention, plus que de répondre à une enquête.

En premier lieu, les Français n'ignorent nullement que l'aspect le plus alarmant de la situation des détenus est la surpopulation carcérale, et ont une appréciation relativement claire de la question de la taille des cellules et de leur taux d'occupation, même si la réalité est encore un peu plus sombre qu'ils ne le pensent. Ainsi, 64% des Français estiment que la superficie d'une cellule individuelle en prison est de 9 m² et seule une minorité imagine des cellules de plus de 10 m² (10%). Or, la norme administrative en matière de cellule individuelle est de moins de 11 m² et la réalité est de 9 m² pour deux personnes puisque 79% des cellules sont occupées par deux détenus et 20% des cellules sont qualifiées « en surnombre », donc comprenant trois détenus et plus (selon les chiffres de 2017 de l'Administration pénitentiaire).

Une réalité dont l'opinion a en partie conscience, puisque la majorité estime qu'il y a en moyenne deux (40%) ou trois détenus (31%) par cellule. Là encore, très peu croient qu'il n'y a qu'un seul détenu par cellule (5%), alors que 15% imaginent des cellules habitées par quatre voire cinq détenus en moyenne.

Les Français sont donc conscients de la situation de surpopulation même si elle est sous-estimée. L'immense majorité des sondés semble voir les difficultés engendrées par la surpopulation carcérale, puisque celle-ci apparaît à ses yeux comme la principale raison des difficultés actuelles des prisons (79% de citations, soit 8 points de plus qu'en 2000).

Corollaire à la question de la surpopulation, le droit de bénéficier de sanitaires individuels. De la même façon, une majorité (53%) estime que les détenus n'ont pas accès à des sanitaires individuels. Ce qui est largement conforme à la réalité, puisque l'ensemble des cellules sont

normalement pourvues de toilettes isolées par une modeste cloison empêchant ainsi toute intimité dans un encellulement collectif, et ne peuvent donc être considérées comme individuelles.

Dernier exemple enfin, les Français jugent à 76% que les addictions (drogue, alcool, médicaments) sont fréquentes en prison ; 57% jugent que le sida est assez répandu, 49% pour les hépatites et 43% la gale. Bien que de manière plus marginale, la tuberculose est jugée fréquente par 29% des personnes interrogées, la leptospirose par 27%, ou encore le cancer du sein par 12%. S'ils sous-estiment largement la présence de la gale, de la tuberculose ou de la leptospirose, ils sont conscients de la prévalence élevée des autres pathologies, effectivement très répandues en prison, en raison de comportements individuels, de la promiscuité et de certaines populations incarcérées (la population d'origine égyptienne, par exemple, connaît un taux élevé d'hépatite C dû à la réutilisation de l'aiguille de la seringue lors des campagnes de vaccination massive menées entre les années 1950 et 1980, et les Géorgiens issus des rangs de gangs mafieux – « les Voleurs dans la loi » – sont porteurs d'une forme grave et résistante aux antibiotiques de la tuberculose, sûrement attrapée dans les prisons au pays d'origine).

Au vu de ces données, l'opinion est relativement consciente du problème carcéral – une prise de conscience qui n'est sans doute pas étrangère aux efforts déployés depuis dix ans par le contrôleur général des prisons et aussi à l'attention que les médias, les réseaux sociaux, les institutions et les centres de recherche portent à tous les sujets relatifs aux prisons. Il paraît dès lors difficile de comprendre pourquoi aucun mouvement large de soutien de l'opinion à une réforme profonde des prisons, en faveur d'une plus grande dignité des conditions de vie des détenus et d'une meilleure préparation de la réinsertion, ne s'exprime.

Une opinion qui souhaite majoritairement durcir les conditions de la détention

On constate que de nombreuses réformes pénales entreprises pour améliorer l'état des prisons, qui rencontraient en 2000 une approbation assez large, ne recueillent aujourd'hui plus qu'un soutien minoritaire.

Ainsi, seulement 47% souhaitent diminuer le nombre de personnes en détention provisoire, contre 64% en 2000 – un résultat qui, malgré une légère décrispation récente, reflète une conception de la présomption d'innocence par l'opinion qui ne correspond pas à sa définition strictement juridique.

De plus, 40% seulement se déclarent favorables à l'augmentation du budget des prisons pour améliorer les conditions de vie des détenus, contre 68% en 2000. Un résultat aisément

compréhensible au regard des autres données : en période de tension budgétaire, alors même qu'ils ont le sentiment que les efforts demandés depuis quelques années sont lourds, et que par ailleurs les détenus sont trop bien traités, bien peu de Français semblent prêts à faire des efforts pour améliorer la condition des détenus dans les prisons.

Par ailleurs, seuls 37% soutiennent l'idée d'augmenter le droit de visite aux détenus (40 points de moins qu'en 2000), et seulement 17% sont favorables au fait de permettre l'usage d'ordinateur de d'internet par les détenus pour favoriser leur insertion.

Sur la plupart de ces mesures, on constate un clivage droite-gauche assez marqué, avec des sympathisants La République en marche davantage alignés sur la gauche que penchant vers la droite.

Parmi les mesures testées dans notre enquête, seules deux rencontrent un assentiment majoritaire :

- renforcer les programmes de réinsertion des détenus, mesure approuvée par 72% des personnes interrogées (contre 89% en 2000),
- permettre un accès plus large à la prison d'intervenants extérieurs comme les enseignants ou les artistes, mesure approuvée par 53% des Français (contre 79% en 2000).

Sur ce dernier point, on note malgré tout une chute d'opinion favorable à l'insertion par rapport à 2000 et si l'intervention de médecins (que 93% des personnes interrogées trouvent justifiée), comme celle d'enseignants ou de professeurs (75%), paraît relativement normale aux yeux des Français, celle d'associations (60%) ou d'agents de Pôle emploi (57%) fait davantage débat. Comme si la vocation des prisons n'était décidément pas d'aider à la réinsertion, qui plus est dans un contexte de chômage de masse, où des citoyens jugés plus « légitimes » ne trouvent pourtant pas d'emploi.

Autre sujet où l'on sent que la prison ne doit pas s'ouvrir à l'extérieur : la problématique de la religion en prison. Les débats sur le rôle de la prison comme lieu de radicalisation de certains jeunes musulmans semblent avoir eu un impact sur l'opinion. Une majorité (53%) juge en effet que l'intervention de représentants religieux en prison n'est pas justifiée. Ce résultat montre que le débat n'est à ce stade pas tranché, entre la tentation de bannir la religion pour se préserver de la radicalisation, et l'idée que les représentants religieux peuvent au contraire jouer un rôle essentiel pour maîtriser et pacifier la situation.

Il existe une exception à la dureté exprimée par l'opinion quant à sa conception de la place de la

prison dans la société et de son rôle : elle concerne le sort des personnes condamnées et qui souffrent de troubles psychiques – 64% des personnes interrogées estiment ainsi que leur place n'est pas en prison. Ce pourcentage est majoritaire au sein de toutes les sensibilités politiques, bien que la droite ait un regard sur la question plus sévère (58% des sympathisants Les Républicains jugent qu'ils n'ont pas leur place en prison) que les sympathisants La République en marche (70%) ou de gauche (67%).

Une conception très fermée du rôle de la prison s'est imposée, où la souffrance et l'isolement doivent participer de la peine

Afin de comprendre pourquoi l'opinion ne semble pas soutenir des réformes visant à un meilleur traitement des détenus et une meilleure préparation de leur réinsertion, il convient de revenir à la conception qu'ils ont du rôle de la prison. Il apparaît en effet, au regard des données recueillies dans notre enquête, que le soutien de l'opinion à une forme de *statu quo* s'enracine moins dans l'ignorance des réalités carcérales que dans une conception très sévère et punitive du rôle de la prison.

50% des répondants à notre enquête estiment que les détenus sont « trop bien traités », soit 32 points de plus qu'en 2000. La proportion jugeant qu'ils ne sont « pas assez bien traités » a, elle, reculé de 27 points en 18 ans. À 17%, elle apparaît marginale, y compris chez les sympathisants de gauche (24%, dont 26% au Parti socialiste) et La République en marche (25%). De fait, une grande majorité de l'opinion ne paraît pas soutenir les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des détenus en France, le cumul de ceux qui jugent qu'ils sont traités « comme il faut » ou « trop bien » s'établissant à 71%.

De fait, lorsqu'on les interroge sur les services auxquels les détenus devraient avoir accès, on constate que les Français partagent largement une vision de la prison qui n'est pas seulement un « lieu de privation de la liberté », mais qui devrait presque être un lieu de souffrance et de privations. Ainsi, s'ils acceptent en majorité l'idée que les détenus devraient avoir accès à des livres (93%), une salle de sport (77%), des sanitaires individuels (76%) ou à la télévision (61%), une nette majorité juge qu'ils ne devraient pas pouvoir accéder à un ordinateur (66%), internet (79%), un téléphone portable (87%). Il ressort donc fortement de cette étude que les Français ne souhaitent pas que soit donnée aux détenus la possibilité de communiquer avec l'extérieur, de s'échapper de l'enfermement.

Malgré le constat alarmant qu'ils font sur les conditions de détention, la plupart des Français jugent

en outre que les détenus sont « trop bien traités » en France, et qu'ils sont même responsables en grande partie des difficultés actuelles dans les prisons. En effet, s'ils attribuent pour l'essentiel les difficultés actuelles dans les prisons à la surpopulation (79% de réponses au total, chaque répondant ayant le droit de citer deux items), ils placent « l'attitude des détenus » en seconde position (à 41%, soit 17 points de plus qu'en 2000), loin devant « l'état des locaux » (26%). Nul doute que les exemples récents d'agressions de surveillants par les détenus, amplement médiatisés, auront influencé les perceptions. Un tel résultat n'a toutefois probablement pas une simple explication conjoncturelle, mais s'enracine dans des perceptions plus profondément ancrées des détenus.

L'attitude des surveillants apparaît, quant à elle, marginale aux yeux des interviewés pour expliquer la situation actuelle des prisons (5% de citations) – un résultat qui explique le soutien dont le récent mouvement de grève a fait l'objet dans l'opinion. Là encore, on constate une méconnaissance du système carcéral puisque le pivot central en prison est le surveillant dont l'attitude va conditionner en partie l'atmosphère qui va régner au sein de l'établissement pénitentiaire.

Il est intéressant de noter que, bien que les sympathisants de droite soient plus nombreux à attribuer aux détenus une grande part de responsabilité dans les difficultés du système carcéral (44% de citations chez les sympathisants Les Républicains, et 59% au Front national), une part significative de la gauche (33% au Parti socialiste) et des sympathisants La République en marche (39%) partage ce point de vue.

De manière globale, interrogés sur ce que la prison doit faire en priorité, 49% des personnes interrogées répondent « priver les détenus de liberté », contre 45% qui jugent que son rôle premier est de préparer la réinsertion des détenus dans la société. Des chiffres qui paraissent assez équilibrés, mais qui masquent une progression assez spectaculaire de la conception punitive de la prison (+28 points depuis 2000) et des clivages politiques très nets. Alors que 59% des sympathisants de gauche favorisent le rôle de préparation de la réinsertion, ainsi que 56% des sympathisants La République en marche, les deux tiers des sympathisants de droite privilégient l'objectif de privation de liberté. Une proportion qui atteint jusqu'à 77% chez les sympathisants du Front national.

Dans un rapport publié en 2016, Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté des depuis juillet 2014, s'inquiétait de la question de l'équilibre entre les droits fondamentaux et la sécurité dans le contexte des attentats terroristes. Une tension juridique de plus en plus difficile à gérer, tant les représentations de l'opinion évoluent de plus en plus vers le besoin de sécurité, et vers une conception de la justice où la souffrance humaine participe de la

peine.

Afin de rallier une coalition majoritaire à une réforme profonde du système pénitentiaire, il apparaît au regard des données recueillies ici qu'il s'agira pour les pouvoirs publics non pas de faire partager un constat alarmant sur l'indignité du traitement réservé aux détenus, mais plutôt de faire la démonstration que le durcissement souhaité des conditions de vie des détenus a précisément l'effet inverse de celui recherché : un accroissement des violences et de l'insécurité dans notre société.

L'enjeu actuel, après dix ans d'existence du CGLPL, semble ainsi ne pas être une nécessaire prise de conscience de l'état des prisons et des atteintes portées à la dignité humaine qui en découlent, mais bien plutôt la conception de plus en plus prévalente dans l'opinion du rôle de la prison : un lieu d'enfermement, où la souffrance et l'isolement participent légitimement de la peine. On peut regretter une telle approche, car elle ne permet pas l'individualisation de la prise en charge des détenus, dont on sait qu'elle favorise la réinsertion. Elle maintient la France dans un modèle archaïque qui n'est pas très éloigné de l'image du bagne, mais aussi dans un modèle dépassé au regard des pratiques d'autres pays européens tel le Danemark, dont 25% des détenus sont dans des « prisons ouvertes » et où les taux de récidive sont bien inférieurs aux nôtres ; en 2016, il était de 59% en France contre 25% au Danemark.

Mais cette perception des Français interroge surtout les leviers de politiques publiques qu'il faudra mobiliser à l'avenir. Faire adhérer la population à une réforme en profondeur du système pénitentiaire, lui faire accepter les choix budgétaires qui en découlent, ne pourra s'appuyer sur des arguments humanitaires visant à faire bénéficier nos concitoyens de conditions de vie dignes d'une démocratie du XXI^e siècle. Face aux grands principes, c'est probablement une approche utilitariste, du point de vue de la société, qui semble pouvoir convaincre, c'est-à-dire fondée sur la fonction de réinsertion qui atténue la récidive. Mais on verra, là aussi, que si les Français en partagent l'objectif, ils ne semblent pas prêts à consentir que l'on y mette les moyens pour y arriver. C'est là un deuxième paradoxe.